

## Recensement de la population à fin 2016

# Cap des 178'000 habitant-e-s dépassé dans le canton de Neuchâtel

À fin décembre 2016, la population résidante du canton de Neuchâtel affiche une augmentation de 464 personnes, passant de 177'970 habitant-e-s à fin 2015 à 178'434 une année plus tard, soit une hausse de 0,26%. Cette croissance démographique est due à une augmentation de 280 personnes de nationalité suisse et de 184 personnes de nationalité étrangère. L'augmentation de population est la plus marquée dans le district du Val-de-Ruz, autant en valeur absolue avec un accroissement de 265 habitant-e-s, qu'en valeur relative avec une hausse de +1,55%. Ces statistiques sont tirées du recensement de la population à fin 2016 organisé par le service de statistique et basé sur les données des registres communaux des habitant-e-s.

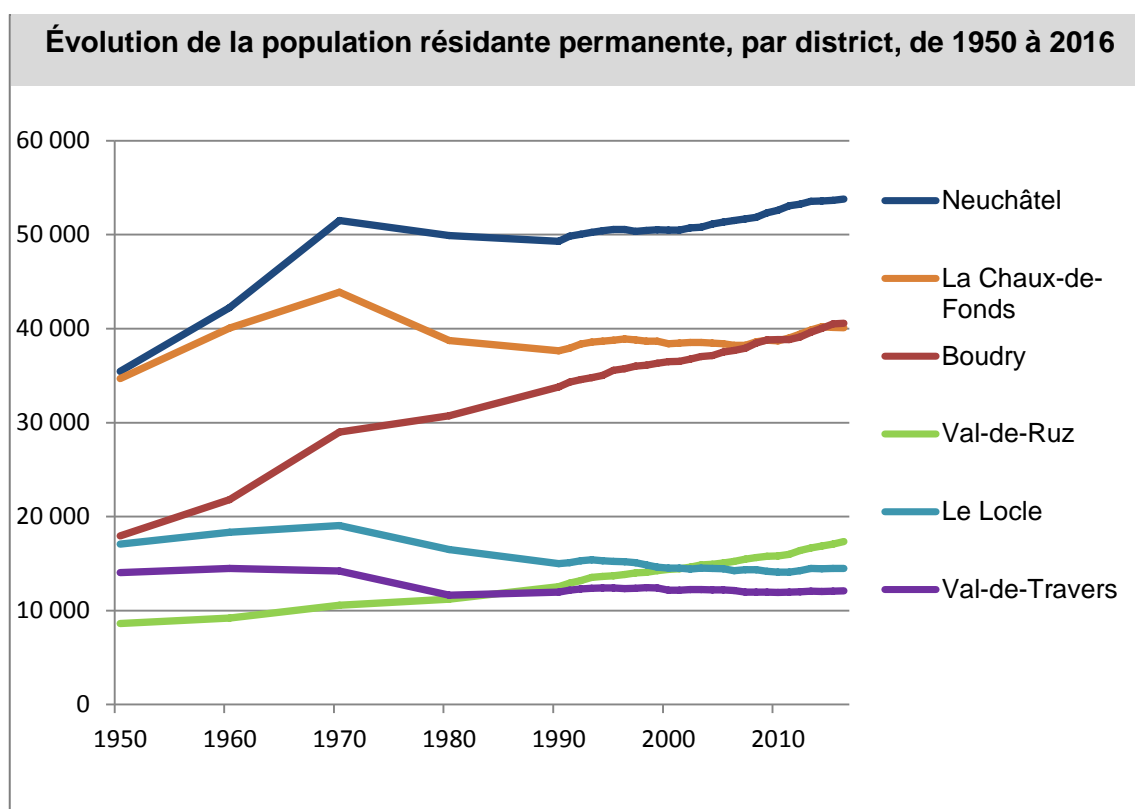
Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2016				
Population résidante permanente Canton de Neuchâtel	Effectifs à fin décembre		Evolution 2015 - 2016	
	2015	2016	en valeur	en %
Suisses	132 528	132 808	+ 280	+ 0.21
Etrangers	45 442	45 626	+ 184	+ 0.40
<b>Hommes</b>	86 960	87 254	+ 294	+ 0.34
<b>Femmes</b>	91 010	91 180	+ 170	+ 0.19
<b>Districts</b>				
Neuchâtel	53 675	53 812	+ 137	+ 0.26
Boudry	40 513	40 567	+ 54	+ 0.13
Val-de-Travers	12 071	12 111	+ 40	+ 0.33
Val-de-Ruz	17 074	17 339	+ 265	+ 1.55
Le Locle	14 489	14 487	- 2	- 0.01
La Chaux-de-Fonds	40 148	40 118	- 30	- 0.07
<b>Canton de Neuchâtel</b>	<b>177 970</b>	<b>178 434</b>	<b>+ 464</b>	<b>+ 0.26</b>

## Hausse de la population dans quatre districts

Le district du Val-de-Ruz affiche l'augmentation de population la plus marquée en chiffres absolus et relatifs. En effet, il a gagné 265 habitant-e-s, soit une hausse de +1,55% entre 2015 et 2016.

Suivent les districts de Neuchâtel, avec une hausse de 137 habitant-e-s, de Boudry (+54 personnes) et du Val-de-Travers (+40 habitant-e-s).

Deux districts ont perdu quelques habitant-e-s entre 2015 et 2016. Il s'agit de ceux de La Chaux-de-Fonds (-30 personnes) et du Locle (-2 habitant-e-s).



## Hausse de population dans 21 communes et baisse dans 14 communes

Sur les 36 communes du canton, à fin décembre 2016, 21 affichent une évolution annuelle positive du nombre de leurs habitant-e-s, 14 d'entre elles en ont perdu et une seule a conservé une population identique par rapport au 31 décembre 2015.

En chiffres absolus, La Chaux-de-Fonds reste la commune la plus peuplée du canton (près de 39'000 habitant-e-s). Après une augmentation constante de sa population depuis 2011 et une légère diminution (-81 habitant-e-s) à fin 2015, elle affiche une évolution démographique plutôt stable au 31 décembre 2016 (-9 personnes).

La commune de Val-de-Ruz a gagné 256 habitant-e-s, équivalant à une hausse de sa population de +1,54%.

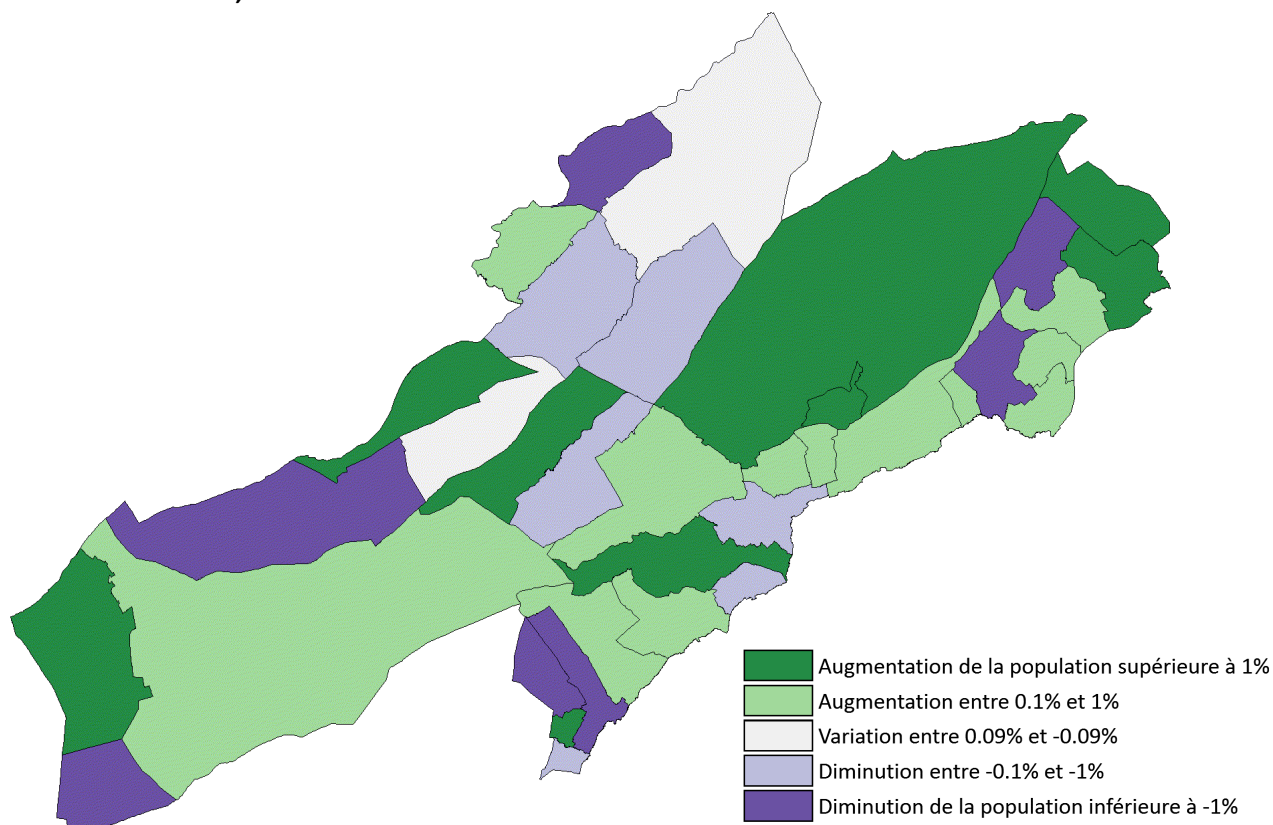
Suivent les communes de Boudry (+131), du Landeron (+60) et de La Tène (+46).

Pour sa part, la commune de Val-de-Travers présente une augmentation de 50 personnes (+0,46%) et la Ville de Neuchâtel enregistre un gain de 39 personnes (+0,12%).

S'agissant du Locle, la Ville affiche une situation démographique en légère diminution (-11 habitant-e-s, -0,11%).

Milvignes (-79), Saint-Blaise (-48), Saint-Aubin-Sauges (-46) et Cortaillod (-22) font partie des 14 communes affichant une baisse de population entre 2015 et 2016.

#### Évolution de la population, par commune, entre 2015 et 2016, en %



#### Augmentation des populations suisses et étrangères

L'évolution du nombre de résident-e-s suisses est en hausse : +280 habitant-e-s entre 2015 et 2016 (soit +0,21%). Quant à la population étrangère, elle a augmenté de 184 personnes, c'est-à-dire de +0,40% en termes relatifs.

Cette hausse de la population étrangère est engendrée principalement par les personnes détentrices de permis d'établissements (permis C) : +272 personnes (+0,90%) et les requérant-e-s d'asile (permis N) : +273 personnes (+109,64%).

Les effectifs des personnes au bénéfice d'une admission provisoire (permis F) permis ont également augmenté (+54, soit +9,09%).

À l'inverse, le nombre de personnes possédant une autorisation de séjour (permis B) a diminué (-351, soit -2,53%), de même que le nombre d'habitant-e-s au bénéfice d'un permis de courte durée (permis L, -64 personnes, soit -9,86%).

À noter que les personnes au bénéfice d'un permis F, L ou N ne sont prises en compte dans le recensement que si elles sont domiciliées en Suisse depuis au moins 12 mois (il s'agit du concept de population résidente permanente, tel que le préconise l'Office fédéral de la statistique).

Pour ce qui concerne la nationalité des résident-e-s étrangers, les ressortissant-e-s de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton depuis 2004. C'est toujours le cas à la fin 2016, avec un total de 13'767 personnes. Suivent les ressortissant-e-s français (7'725) et les personnes de nationalité italienne (7'199).

<b>Population résidente permanente, canton de Neuchâtel</b>			
<b>Effectif et variation selon l'origine et le type de permis</b>			
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Variation</b>
<b>Suisses</b>	<b>132 528</b>	<b>132 808</b>	<b>+ 280</b>
<b>Etrangers</b>	<b>45 442</b>	<b>45 626</b>	<b>+ 184</b>
<b>Permis d'établissement (C)</b>	30 077	30 349	+ 272
<b>Autorisations de séjour (B)</b>	13 873	13 522	- 351
<b>Admissions provisoires (F)</b>	594	648	+ 54
<b>Requérants d'asile (N)</b>	249	522	+ 273
<b>Séjours de courte durée (L)</b>	649	585	- 64
<b>Population totale</b>	<b>177 970</b>	<b>178 434</b>	<b>+ 464</b>

- **Les tableaux détaillés sont disponibles sur le site internet de l'État sur [www.ne.ch/statpop](http://www.ne.ch/statpop) . Ils peuvent également être obtenus auprès du service de statistique.**
- **Les représentations cartographiques sont disponibles en ligne sur [www.ne.ch/cartostat](http://www.ne.ch/cartostat) .**

**Pour de plus amples renseignements:**

**Sur le plan politique: Jean-Nat Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 68 00.**

**Sur le plan technique: Gérard Geiser, chef du service de statistique, tél. 032 889 68 22.**

Neuchâtel, le 16 février 2017